



Association professionnelle  
des techniciennes et techniciens  
en documentation du Québec

Québec, le 4 décembre 2013

**OBJET :**

**Réponses de l'APTDQ aux questions posées par le Groupe d'experts sur l'état et l'avenir des bibliothèques et Centre d'archives au Canada**

**Question 1 :** Quelles sont la nature et la composition de votre organisme?

L'Association professionnelle des techniciennes et techniciens en documentation du Québec (APTDQ) est née en septembre 1988 à Trois-Rivières. Il s'agit de la seule association au Québec qui regroupe des techniciennes et des techniciens en documentation de tous les milieux de travail. L'APTDQ représente environ 200 membres réguliers.

L'APTDQ est constituée d'un conseil d'administration qui assure la gestion du secrétariat et de ses différents comités. Il est important de mentionner que tous les membres du conseil d'administration et des comités agissent à titre de bénévoles.

L'APTDQ vise à regrouper en association des techniciennes et des techniciens en documentation diplômés au Québec; à faire reconnaître et à promouvoir auprès des autorités compétentes le caractère professionnel de la profession; à défendre et promouvoir les intérêts de ses membres et de la profession; à représenter ses membres auprès des autorités; à favoriser le développement de la profession. (Tiré du site Web de l'APTDQ)

**Questions 2 et 3 :** Votre organisme fournit-il des services aux membres constituant l'organisme? Et, relativement à la question 2, décrivez les services fournis directement aux usagers.

En plus d'organiser un congrès bisannuel, l'APTDQ offre à ses membres un service d'aide à l'emploi, un programme annuel de formation composé de deux formations offertes à la fois à Montréal et à Québec. De plus, l'Association propose à ses membres toute une gamme d'outils de communication avec son bulletin trimestriel l'*Info-documentation*, un site Web, une page Facebook et un compte Twitter. En outre, l'APTDQ participe activement à l'organisation du Congrès des milieux documentaires chaque année. De la même manière, l'Association participe avec les autres associations du milieu documentaire québécois aux grands enjeux qui touchent le milieu.

L'APTDQ tient ses mandats et son autorité de son assemblée générale annuelle des membres qui élisent, pour un mandat de deux ans, un conseil d'administration composé d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire, d'un trésorier et de trois conseillers dont un conseiller jeunesse.

L'APTDQ n'est pas en lien direct avec les usagers des milieux documentaires, mais elle contribue grandement à l'amélioration constante de ses services en agissant directement auprès du personnel de ces milieux.



Association professionnelle  
des techniciennes et techniciens  
en documentation du Québec

**Question 4 :** À votre avis, les Canadiens sont-ils informés des contributions que vous apportez aux services de bibliothèque et de centres d'archives?

Puisque nous ne sommes pas en contact direct avec les usagers, notre rôle est inconnu auprès de la population canadienne.

**Question 5 :** Quels sont les obstacles que vous rencontrez dans vos efforts pour améliorer les services des bibliothèques et des centres d'archives?

Il est évident que parmi les principales difficultés rencontrées dans l'amélioration des services de bibliothèques et d'archives au pays, la difficulté principale est la reconnaissance des dits services autant par les autorités gouvernementales que par le grand public. La deuxième difficulté tient au sous-financement chronique dans certains secteurs d'activités.

**Question 6 :** Quels sont, à votre avis, les défis pour les bibliothèques et les centres d'archives dans les années à venir?

Nous ne sommes pas en mesure de répondre à cette question.

Cynthia St-Pierre

Présidente de l'APTDQ